

sition de faits contemporains, on n'est jamais sûr, lorsqu'on n'a d'égard que pour la vérité, de ne pas manquer de courtoisie vis-à-vis des personnes, la plus stricte impartialité est souvent taxée d'indifférence et même d'hostilité. Mgr de Tencin ne fut pas assez maître de lui pour éviter ce défaut, et il réclama contre le rôle, trop effacé à son gré, qu'on lui assignait. Entendons sa plainte :

MGR DE TENCIN A DOM THUILLIER.

« Embrun, le 7<sup>e</sup> juillet 1735.

« Je reçois, mon Révérend Père, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 du mois passé. M. le cardinal de Bissy m'a trahi, je n'ai point songé à me plaindre, mais à lui dire simplement par manière de conversation qu'apparemment on ne voulait pas qu'il fût fait mention de moi dans votre histoire et je n'en serais point surpris, puisque on n'a pas voulu qu'il fût fait mention du concile d'Embrun dans une édition qui s'est faite à Rouen d'un *Abrégé des Conciles*, fondé sur ce préjugé que je n'ai point cherché les éclaircissements qui m'avaient été demandés et je ne puis y travailler que lorsque je serai à Grenoble où j'avais fait aller tous mes papiers pour satisfaire à ce que l'on exigeait de moi.

« Je connais vos sentiments pour moi, mon Révérend Père, et je crois les mériter par ceux d'estime et d'attachement avec lesquels je suis, mon Révérend Père, votre très humble, etc. »